



Montreuil, le 22 janvier 2019

M. Benjamin RAIGNEAU
 Directeur des Ressources Humaines
 du Groupe Public Ferroviaire SNCF
 2, place aux Etoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève du 05 février 2019

Monsieur le Directeur,

En 2018, le Gouvernement et la direction SNCF se sont évertués à donner l'illusion que le « pacte ferroviaire » conduirait à plus de service public, que les lignes de proximité seraient préservées, que la concurrence améliorerait la qualité et ferait baisser les tarifs.

La réalité vécue par les usagers et les cheminots est malheureusement tout autre avec des annonces de fermetures de guichets, de lignes, de suppressions d'emplois avec son lot d'externalisations de charges de travail, de dégradations des conditions sociales des cheminots et de la sécurité ...

La présentation du budget 2019 par la Direction de notre entreprise ne fait que confirmer cette trajectoire négative avec la suppression de 2 500 postes.

La seule réponse de la Direction aux nombreux incidents et accidents graves, aux risques psycho-sociaux qui n'ont jamais été aussi élevés, aux démissions qui explosent, au manque d'attractivité de notre entreprise, au gel des salaires depuis 4 ans... est de continuer dans sa politique d'austérité, conséquence directe des réformes successives du ferroviaire, avec une productivité à outrance et une autonomisation accrue des activités.

Pour la CGT, le budget 2019 et la politique de l'entreprise sont incompatibles avec le service public SNCF et son développement.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L.2512-2 du code du travail, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose un préavis de grève couvrant la période du lundi 04 février 2019 à 20h00 jusqu'au mercredi 06 février à 07h55.

Ce préavis fait suite à la DCI qui a été déposée le 31 décembre 2018 pour laquelle une réunion de concertation s'est tenue le 04 janvier dernier qui n'a pas permis de dégager des points d'accord sur les revendications exprimées.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Ferroviaire et ceux appelés à les remplacer et porte sur les points suivants :

- Ouverture de négociations sur l'emploi ;
- Ouverture de négociations sur l'augmentation générale des salaires et pensions ;
- Arrêt de toutes les restructurations ;
- Plan de relance du FRET et abandon du projet de filialisation ;
- Ré-internalisation des charges travaux pour l'infrastructure.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Laurent BRUN
 Secrétaire général

